



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT – PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2030

AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

Qu'une séance extraordinaire du conseil de l'arrondissement de Verdun sera tenue en visioconférence le **jeudi 8 octobre 2019, à 20 h 15**. Lors de cette séance, le conseil d'arrondissement dressera le programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement pour les exercices financiers 2021 à 2030. Les délibérations du conseil porteront exclusivement sur ce programme d'immobilisations.

Les documents relatifs à cette séance sont disponibles sur le [site Internet de l'arrondissement](#).

Questions écrites

Conformément à l'Arrêté ministériel n° 2020-049 du 4 juillet 2020 du ministre de la Santé et des services sociaux, tout intéressé peut transmettre par écrit à l'arrondissement des questions à tout moment avant la tenue de cette séance extraordinaire. Ces questions ne peuvent toutefois porter que sur le programme décennal d'immobilisations.

Ces questions peuvent être transmises :

1° par voie électronique en utilisant le [formulaire](#) prévu à cette fin;

2° par courrier à l'adresse suivante :

Questions écrites · adoption du budget 2021
Bureau du secrétaire d'arrondissement
4555, rue de Verdun, bureau 104
Montréal (Québec) H4G 1M4

3° par le dépôt dans la chute de courrier située à l'avant de la mairie d'arrondissement (même adresse que celle mentionnée ci-dessus).

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 28 septembre 2020

Le secrétaire d'arrondissement,
Mario Gerbeau